



SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Trébucher

- Définir et signaler visiblement les voies de circulation, si possible les maintenir dégagées de tout obstacle et indiquer les obstacles restant.
- Garder les voies de circulation propres et porter des chaussures de sécurité.
- Utiliser les voies de circulation existantes, même lorsqu'on est pressé.
- Garder les lieux et les postes de travail bien rangés.
- Les voies de secours doivent toujours être dégagées.





SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Chute de hauteur

- Utiliser des échelles en bon état et de longueur adéquate.
- Installer les échelles uniquement sur des supports stables en respectant la bonne inclinaison.
- Installer et sécuriser les échelles de façon réfléchie.
- Ne jamais travailler sur les 3 échelons les plus hauts d'une échelle simple.
- Les chariots élévateurs avec nacelle de travail nécessitent une autorisation spéciale de la SUVA.
- Utiliser des nacelles élévatrices en lieu et place d'échelles pour les travaux en hauteur.





SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Coupures

- Utiliser des gants de protection adaptés aux risques.
- Utiliser des outils permettant d'éviter le contact avec les matières dangereuses.
- Installer des dispositifs de protection sur des machines dangereuses.
- Les dispositifs de protection ne peuvent jamais être manipulés ou mis hors service.
- Utiliser des commandes bimanuelles.
- En cas de risque de projection de bris de verres (remplisseuse, rince-bouteille, etc.), porter des lunettes de protection.





SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Bruit

- Utiliser des protections auditives personnelles confortables, même lors d'exposition de courte durée.
- Apprendre à utiliser correctement les protections auditives.
- Les tampons auriculaires doivent fermer hermétiquement le conduit auditif.
- Les coquilles de protection doivent être propres et les coussinets d'étanchéité en parfait état.
- Les protections auditives sur mesure doivent être vérifiées tous les trois ans.





SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries

CO₂ – Premiers secours



1. Observer la situation et garder son calme.



2. Ne pas tenter de porter secours sans appareil de protection respiratoire avec apport d'air frais, au risque d'être également atteint !



3. Alerter les secours (n° 144).



4. Aérer immédiatement les lieux de l'accident par tous les moyens possibles mais sans y pénétrer : enclencher les ventilateurs, ouvrir les portes, fenêtres et cheminées.
→ Le sauveteur muni d'appareil de protection respiratoire autonome peut entrer dans le local sans attendre que celui-ci ait été ventilé.



5. Déplacer la victime à l'air frais.

→ **Ne jamais effectuer le sauvetage seul !**

Toujours être encordé et surveillé par au moins deux personnes hors de la zone dangereuse et capables de ramener le sauveteur.

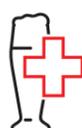


6. Donner les premiers soins, effectuer une réanimation si la victime ne respire plus.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch



Schweizer Brauerei-Verband
Association suisse des brasseries
Associazione svizzera delle birrerie
Associaziun svizra da bierarias

**Labor
Veritas**



SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Porter des charges

- Avoir une position stable et sûre.
- Saisir fermement la charge, si possible avec les deux mains.
- Etre accroupi, en évitant de se baisser plus bas que nécessaire.
- Soulever et porter avec le dos droit et plat.
- Prendre la charge le plus près possible de son corps.
- Ne pas oublier de fléchir les genoux et de garder le dos droit en posant la charge !



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch



Schweizer Brauerei-Verband
Association suisse des brasseries
Associazione svizzera delle birrerie
Associaziun svizra da bierarias

**Labor
Veritas**

SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Substances dangereuses

- Réduire les quantités de substances dangereuses.
- Conserver les substances dangereuses uniquement dans les récipients d'origine.
- Etiqueter les emballages correctement :
 - nom de la substance
 - symboles de danger
 - mentions de danger (phrases H) et conseils de prudence (phrases P)
 - mention d'avertissement (« Attention » ou « Danger »)
- Lire les fiches de données de sécurité et les conserver à un endroit bien accessible.



SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries



Image : SUVA

Protection de la peau

Protéger

Eviter tout contact avec des substances nocives
Utiliser des équipements de protection individuels adaptés aux risques.

Laver

Se laver les mains avant chaque pause et à la fin de la journée de travail.

Soigner

Soigner régulièrement les mains.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch



Schweizer Brauerei-Verband
Association suisse des brasseries
Associazione svizzera delle birrerie
Associazziun svizra da bierarias

**Labor
Veritas**



Locaux exigus et silos

1. Planifier les travaux.
2. Sécuriser les installations.
3. Neutraliser toutes les sources d'énergies.
4. Ventiler les locaux.
5. Organiser la surveillance et les mesures de sauvetage.



SAFE AT WORK

Unfälle verhüten, Berufstätige schützen.
Prévenir des accidents, protéger les travailleurs.
Prevenire incidenti, proteggere lavoratori.

Règles de sécurité pour les brasseries

STOP à la manipulation des dispositifs de protection



Manipulation des dispositifs de protection

1. Les dispositifs de protection ne doivent jamais être manipulés ou désactivés.
2. La manipulation des dispositifs de protection peut entraîner des accidents graves, voire mortels.
3. La manipulation des dispositifs de protection n'est pas une infraction banale, mais une infraction punissable selon l'art. 230 al. 1, du Code pénal (CP).
4. Les employeurs, tout comme les employés, ont le devoir de respecter les règles.
5. Equiper les machines et installations de manière qu'elles soient faciles à utiliser et que celles-ci ne doivent pas être manipulées pour des raisons liées au processus.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch



Schweizer Brauerei-Verband
Association suisse des brasseries
Associazione svizzera delle birrerie
Associazziun svizra da bierarias

**Labor
Veritas**